

Commission de l'Économie, des PME, de l'Énergie, de l'Espace et du Tourisme

Procès-verbal de la réunion du 3 juillet 2024

Ordre du jour :

1. 8293 Projet de loi portant sur les compteurs d'eau en service dans le secteur de la métrologie légale
 - Rapporteur : Madame Simone Beissel

 - Présentation et adoption d'un projet de rapport
2. Divers (prochaine réunion)

*

Présents : Mme Diane Adehm, M. Guy Arendt, M. André Bauler, Mme Simone Beissel, M. Jeff Boonen, M. Félix Eischen, M. Claude Haagen, Mme Carole Hartmann, Mme Paulette Lenert, Mme Octavie Modert, M. Laurent Mosar, M. Tom Weidig, Mme Stéphanie Weydert

M. Timon Oesch, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Marc Baum, M. François Bausch, Mme Francine Closener, M. Patrick Goldschmidt

M. Sven Clement, observateur

*

Présidence : Mme Carole Hartmann, Présidente de la Commission

*

1. 8293 **Projet de loi portant sur les compteurs d'eau en service dans le secteur de la métrologie légale**

- Présentation et adoption d'un projet de rapport

Expliquant que la présentation du projet de rapport sous rubrique a été avancée afin de tenir compte de la disponibilité de Madame le Rapporteur Simone Beissel, Madame le Président Carole Hartmann accorde la parole à celle-ci.

Rappelant que son projet de rapport a été transmis au préalable aux membres de la commission, Madame le Rapporteur résume tant l'objet du projet de loi que les avis rendus ainsi que les décisions prises par la commission.

Prenant acte de la présentation du projet de rapport, Madame le Président souhaite savoir si des questions ou observations s'imposent encore. Constatant que tel n'est pas le cas, elle décide de procéder au vote.

Le projet de rapport est adopté à l'**unanimité**.

Madame le Président invite la commission à se prononcer sur le temps de parole en séance publique à proposer. Une discussion s'ensuit.

En conclusion, Madame le Président dit vouloir proposer un **rapport sans débat**. Le temps de parole du Rapporteur suivra le modèle de base (10 minutes).

2. **Divers (prochaine réunion)**

Madame le Président informe l'assistance que la réunion prévue pour le 4 juillet sera annulée. Les ultimes modifications au projet de loi n° 8132, décidées lors de la dernière réunion, ont le caractère d'amendements. Une lettre d'amendements est en voie de rédaction et sera soumise pour un deuxième avis complémentaire au Conseil d'Etat.

La prochaine réunion de la commission aura donc lieu le 16 juillet 2024, à 11.30 heures. Madame le Président rappelle l'ordre du jour de cette réunion déjà convoquée.

Luxembourg, le 05 juillet 2024

Procès-verbal approuvé et certifié exact